



Culture et formation cabinet BRI

Par **isa37**, le **30/06/2013** à **16:35**

Bonjour, j'ai reçu un appel et un mail d'un certain cabinet BRI de Tourcoing me disant être mandaté par culture et formation pour le recouvrement du reste du à culture et formation. j'ai interrompu mes paiements en février 2012 ET j'ai été harcelé d'appels, de mails et autres pendant 1 an. J'étais tranquille depuis 6 mois et voilà qu'ils recommencent me disant qu'ils vont faire suivre mon dossier au tribunal. Dois je m'inquiéter ou laisser couler comme je l'ai fait jusque là? Merci de votre réponse

Par **pat76**, le **03/07/2013** à **17:40**

Bonjour

DFites simplement à votre interlocuteur que vous avez notez le jour et l'heure de tous les appels et vous avez conservez les mails ce qui prouvera que vous avez été victime d'un harcèlement moral depuis plus d'un an et que vous allez déposez plainte contre Culture et Formation puisque BRI n'est qu'une entité de Culture et Formation.

Si possible enregistrez la conversation lors du prochain appel.

Dites à votre interlocuteur que c'est avec une très grande impatience que vous attendez d'être assignée devant un Tribunal ou qu'un huissier vienne vous signifier une requête en injonction de payer à laquelle vous pourrez faire oppositon dans le délai d'un mois à compter de la date de sa signification, comme vous le permettent les articles 1415 et 1416 du Code de Procédure Civile.

Vous précisez que cette opposition renverra l'affaire automatiquement devant un juge auquel vous ne manquerez pas de demander de prononcer la nullité du contrat qui vous a été remis par Culture et Formation pour infraction aux articles du Code de l'Education qui régissent l'enseignement à distance et pour infraction aux articles du Code de la Consommation qui régissent le crédit à la Consommation.

Surtout vous n'appellez pas vous même. Vous attendez le prochain appel du cabinet BRI et vous direz alors à votre interlocuteur qu'il vous fasse un grand plaisir en envoyant au plus vite le dossier devant un Tribunal.

Pour l'instant vous laissez couler sans avoir à vous inquiéter.